



Vous êtes ici :

▫ Intégrité
Savoir-faire scientifique

▫ **Office Français de l'intégrité
scientifique**

Office Français de l'intégrité scientifique (OFIS)

Indispensable au bon fonctionnement des communautés scientifiques, l'intégrité scientifique est également le socle d'une relation de confiance entre le monde de la recherche et les autres composantes de la société.

Directrice du Département : Stéphanie Ruphy

Des missions au service de l'intégrité scientifique

L'Office français de l'intégrité scientifique (OFIS) a pour mission nationale de promouvoir et coordonner les politiques en faveur de l'intégrité scientifique, et d'accompagner tous les acteurs qui concourent au respect des règles garantissant une activité de recherche honnête, rigoureuse, fiable et crédible. Pour construire et partager une culture commune de l'intégrité scientifique, l'OFIS déploie ses actions selon trois axes : observatoire, ressources, animation et prospective.

► Observatoire.

- L'OFIS assure une mission d'observatoire national de la mise en œuvre des politiques d'intégrité scientifique, en lien notamment avec les engagements de la charte de déontologie des métiers de la recherche de 2015 et de la loi LPR de 2020. Dans ce cadre, il tient à jour l'annuaire national des référentes et référents à l'intégrité scientifique et produit tous les deux ans une synthèse de l'avancement des politiques développées par les établissements.

L'OFIS réalise également des enquêtes afin de mieux caractériser les évolutions du paysage de l'intégrité scientifique.

► Ressources.

- L'OFIS favorise le partage des bonnes pratiques : il met à disposition de tous les acteurs et actrices des outils pour former, sensibiliser et promouvoir l'intégrité scientifique (FAQ, vade-mecum, Moocs, vidéos, etc). Il diffuse notamment les travaux collectifs des référentes et référents à l'intégrité scientifique. Il assure une veille documentaire et règlementaire. Dans le cadre de sa mission de veille scientifique, l'OFIS diffuse des états des lieux de la recherche sur des thèmes spécifiques (e.g. les revues prédatrices) et sur les nouveaux enjeux soulevés en matière d'intégrité scientifique par les évolutions des pratiques de recherche : science ouverte, sciences participatives, big data, etc. Il fait connaître les résultats des projets de recherche dans ces domaines et identifie des thèmes de recherche à développer.

► Animation et prospective.

- L'OFIS contribue à l'élaboration d'une politique nationale de l'intégrité scientifique. En partenariat étroit avec les différentes parties prenantes, il pilote des groupes de travail chargés de produire des analyses, avis et propositions. Il organise des colloques annuels sur des thématiques émergentes comme « Intégrité scientifique et science ouverte » ou « Intégrité scientifique et prises de parole des chercheurs dans l'espace public ». Il anime également la Conférence annuelle des signataires de la Charte de déontologie des métiers de la recherche. Tous les deux mois, l'OFIS diffuse une lettre d'information.

Une organisation garante d'une indépendance d'exercice

Créé en 2017 comme département du Hcéres, l'OFIS représente la France dans les instances de coopération européennes et internationales du domaine. Le Conseil de l'Office Français de l'Intégrité Scientifique (CoFIS) oriente et supervise ses travaux.

L'OFIS bénéficie de conditions propres à garantir son indépendance dans l'exercice de ses missions.

► [En savoir plus sur l'intégrité scientifique: valeurs et enjeux, en pratique...](#)

► [En savoir plus sur le Conseil français de l'Intégrité Scientifique \(CoFIS\)](#)

À CONSULTER

- Liste des signataires des chartes et des référents intégrité scientifique

CONTACT

Office français de l'intégrité
scientifique
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

- **Nous contacter**